

Unité 1 Les traitements liés au recrutement

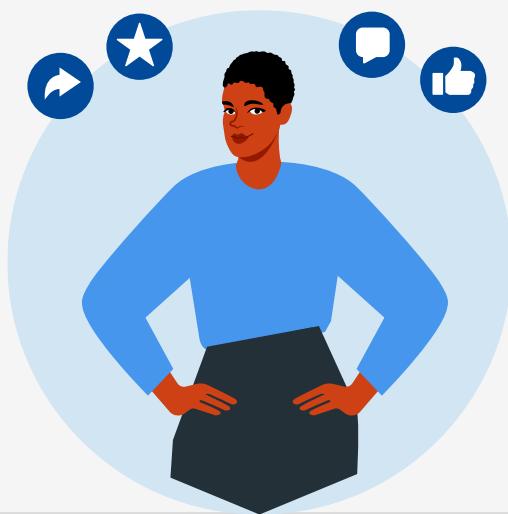


Quelles données ?

- En lien direct et nécessaire avec le recrutement,
- permettant d'évaluer les aptitudes, les compétences et les qualifications du candidat.



Données personnelles collectées sur le candidat, dans le cadre d'un recrutement



Qui y accède ?

Uniquement les personnes chargées du recrutement (ex : managers, dirigeants embauchant le candidat, chargés de recrutement).



Quelles actions pour les protéger ?

- Informer les candidats,
- favoriser l'exercice de leurs droits,
- limiter la durée de conservation des informations personnelles,
- sécuriser l'accès aux informations personnelles.



Guide du recrutement

CNIL.

Le guide du recrutement de la CNIL : une aide utile

- Aborde **toutes les étapes du recrutement**,
- n'est **pas contraignant**, aide à la mise en conformité,
- rappelle la **réglementation** et les **bonnes pratiques**.